

La prise en soins orthophonique des troubles alimentaires pédiatriques

○ Thème : contexte et résumé de l'action de formation

Maîtrisez l'accompagnement des troubles alimentaires du bébé à l'enfant

Face aux difficultés alimentaires croissantes chez nos jeunes patients, cette formation de 2 journées vous donnera les clés pour maîtriser l'accompagnement des troubles orofaciaux et alimentaires pédiatriques. De la ventilation nasale aux réflexes archaïques, en passant par l'approche sensorielle SOS feeding et les ateliers de groupe, vous découvrirez un panel complet d'outils thérapeutiques.

Au programme : protocoles de respiration nasale, accompagnement des difficultés psychosociales et sensorielles, massages endo-buccaux, stimulation du goût et de la succion, sans oublier l'accompagnement parental. Grâce à des ateliers pratiques et des outils de transfert vers les familles, vous repartirez dès la fin de la formation avec une boîte à outils complète qui vous permettra de prendre en charge des patients de tous âges, présentant un trouble alimentaire pédiatrique.

RECOMMANDATION HAS de bonne pratique (février 2020) :

Troubles du neuro-développement – Repérage et orientation des enfants à risque.

Les troubles de l'oralité alimentaire et verbale font partie des orientations vers les interventions précoces, simultanément ou en attente du diagnostic. Chez les enfants pour lesquels un TND est fortement suspecté par l'examen clinique et les tests de repérage, il est recommandé de mettre en place une guidance parentale et de prescrire le plus précocement possible les interventions à visée éducative et rééducative

Développement Professionnel Continu (2023-2026)

Orientation 275, spécifique aux orthophonistes - Intervention dans les pathologies de la sphère ORL :

Les objectifs de transformation des pratiques sont en lien avec l'évolution de la profession d'orthophoniste décrite dans l'avenant 16 à la convention nationale des orthophonistes, et entré en vigueur au 1er juillet 2019. Cet avenant a renforcé le rôle de l'orthophoniste dans le diagnostic et la prise en soin des troubles de la sphère ORL. Il a également élargi le champ d'intervention des orthophonistes avec l'introduction de nouveaux actes de bilan et prise en soins orthophoniques des fonctions oro-myo faciales et de l'oralité, qu'il s'agisse de troubles congénitaux, développementaux et/ou acquis.

○ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

Objectif 1 : Comprendre l'importance de la mise en place d'une respiration nasale

Objectif 2 : Connaître le protocole pour la (re)mise en place d'une bonne ventilation nasale, quel que soit l'âge de l'enfant.

Objectif 3 : Comprendre les difficultés psychosociales liées aux troubles alimentaires pédiatriques et donner aux parents des outils pour le quotidien pour améliorer ces problématiques

Objectif 4 : Accompagner l'enfant porteur de troubles sensoriels tactiles et oraux.

Objectif 5 : Comprendre l'intérêt des groupes thérapeutiques dans la prise en soins des TAP.

Objectif 6 : Permettre aux orthophonistes de repartir avec des idées concrètes d'ateliers thérapeutiques à mettre en place.

Objectif 7 : Comprendre l'importance des sollicitations et stimulations oro-faciales et intra-buccale dans la prise en soins des TOA - Connaître les gestes à réaliser.

Objectif 8 : Accompagner l'enfant et les parents selon l'âge de l'enfant et ses difficultés gnosopraxiques, du nouveau-né à l'enfant plus grand

Objectif 9 : Permettre aux orthophonistes de se créer une boîte à outils d'outils pour permettre le transfert des compétences acquises en séances, à la maison

Objectif 10 : Répondre aux questions que les orthophonistes se posent encore

- **Formateur :** Marie-Gabrielle BERGER, Orthophoniste, Formatrice
- **Date :** 24 et 25 septembre 2026
- **Durée :** 2 jours (14 H)
- **Horaires :** 9 h 00 – 17 h 30
- **Lieu :** NANCY 54000
Hôtel Ibis Styles Houdemont
- **Tarifs :**
Libéral : 500 € / DPC : 602 € / Salarié : 600 €
- **Public visé :** orthophonistes
- **Prérequis :** diplôme d'orthophonie/logopédie/diplôme équivalent
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 20
- **Moyens pédagogiques techniques :**
Formation présentielle, avec Power Point, vidéos, études de cas.
Mises en situation expérientielle en binôme ou par petits groupes.
- **Moyens d'encadrement :**
Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.
Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival. Il s'agit de :
Estelle VALLE - 03 29 75 13 30 – estelle.valle@outlook.fr
- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.
- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**
Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :
Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

->2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

○ **Programme détaillé** :

(8h30 – 9h00 : Accueil des participants par l'animateur)

Rappel des temps de formation et des temps de pauses pendant la formation.

1ère journée - 9h - 17h30 (7h) :

Matinée 1 (3h30) :

1. Définition du TOA / TAP
2. Et si on commençait par respirer par le nez ?
 - a. La ventilation nasale physiologique
 - b. Les signes d'appel de la ventilation buccale
 - c. Protocole pour une respiration nasale
 - d. Les dispositifs d'aide au positionnement lingual
 - e. Et si on disait stop à la tétine et au pouce ?

Après-midi 1 (3h30) :

3. Accompagner les difficultés psychosociales
 - a. Les troubles psychosociaux
 - b. Les bénéfices secondaires
 - c. La prise en charge des troubles psychosociaux
 - d. La fun food
 - e. Le partage de responsabilités
4. Accompagner les difficultés sensorielles
 - a. L'approche SOS to feeding
 - b. L'habituation orale progressive
 - c. Le pairage alimentaire
 - d. Le chainage alimentaire

e. L'olfaction au service des TAP

5. Les groupes thérapeutiques

2ème journée - 9h - 17h30 (7h) :

(8h30 – 9h00 : Accueil des participants par l'animateur)

Rappel des temps de formation et des temps de pauses pendant la formation.

Matinée 2 (3h30) :

6. Réflexes archaïques et intégration sensorielle

- a. Réflexes archaïques et alimentation
- b. Intégration des réflexes archaïques
- c. Les sollicitations orofaciales du nouveau-né
- d. Les massages endo-buccaux
- e. Accompagnement des freins restrictifs buccaux

7. Accompagner les difficultés motrices

- a. Le sensoriel précède le moteur
- b. Stimulation du goût et de la succion
- c. Accompagner les difficultés motrices et de mastication
- d. Installation
- e. Utiliser les bons ustensiles pour manger, boire...

Après-midi 2 (3h30) :

8. Ateliers de groupe

- a. Groupes thérapeutiques
- b. Outils de transfert des compétences à la maison

Questions et tour de table

○ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

Parking sur place.

Directement accessible depuis l'autoroute A330.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

○ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC

⚠ sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Salariés : En attente de votre prise en charge par votre employeur, inscrivez-vous (contactez l'organisateur (coordonnées dans paragraphe "moyens d'encadrement"))

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, des frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés

- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.

- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue

- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2026.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :



Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2026.
Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.